

**Fédération de Natation
du Québec**
États financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

Fédération de Natation du Québec
États financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2016

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers consolidés	
Bilan	4
État des résultats	5
État des actifs nets	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Fédération de Natation du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Fédération de Natation du Québec et des organismes qu'elle contrôle, qui comprennent le bilan consolidé au 31 mars 2016, et les états consolidés des résultats, des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère appropriée des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de l'auditeur indépendant

Opinion

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fédération de Natation du Québec et des organismes qu'elle contrôle au 31 mars 2016 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les Normes canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les chiffres du budget présentés à des fins de comparaison n'ont pas fait l'objet d'un audit et ne sont pas couverts par le présent rapport.

BDO Canada s.r.l. / S.E.N.C.R.L. / LLP¹

Montréal (Québec)
Le 15 septembre 2016

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A125417

Fédération de Natation du Québec Bilan consolidé

31 mars **2016** 2015
(Retraité -
Note 2)

Actif

Court terme

Encaisse	434 573 \$	102 975 \$
Dépôts à terme (Note 3)	-	450 000
Débiteurs (Note 4)	366 319	127 218
Stocks	2 450	2 450
Frais payés d'avance	11 752	8 581

	815 094	691 224
--	---------	---------

Immobilisations (Note 5)

	15 259	8 292
--	--------	-------

	830 353 \$	699 516 \$
--	------------	------------

Passif et actifs nets

Court terme

Créditeurs et charges à payer (Note 6)	313 980 \$	321 393 \$
Revenus reportés	367 401	321 609

	681 381	643 002
--	---------	---------

Actifs nets

Investis en immobilisations	15 259	8 292
Investis pour les athlètes en vertu d'affectations d'origine interne (Note 10)	150 000	150 000
Investis pour l'activité FINA 2014 en vertu d'affectation d'origine interne (Note 10)	-	4 682
Non affectés	(16 287)	(106 460)

	148 972	56 514
--	---------	--------

	830 353 \$	699 516 \$
--	------------	------------

Éventualités (Note 13)

Au nom du conseil

_____ Administrateur

_____ Administrateur

Fédération de Natation du Québec État consolidé des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2016	2016	2015 (Retraité - Note 2)
	Budget (Non audité)	Réal	Réal
Produits			
Subventions			
Excellence	232 000 \$	206 783 \$	232 000 \$
Opérations régulières	171 242	171 290	171 290
Programmes spéciaux	-	100 000	152 713
	403 242	478 073	556 003
Inscriptions			
Maîtres nageurs et clubs	132 600	141 021	133 720
Nageurs et clubs	849 700	893 939	838 213
	982 300	1 034 960	971 933
Autres (Note 7)			
Produits	258 000	385 516	316 584
Charges	(85 000)	(182 733)	(86 775)
	173 000	202 783	229 809
Total des produits	1 558 542	1 715 816	1 757 745
Charges			
Soutien au développement de l'excellence (Note 8)	435 250	477 540	603 929
Officiels	6 300	2 800	4 821
Service du personnel	520 153	485 001	444 796
Frais d'administration	80 500	84 940	97 424
Comités et assemblées	18 000	12 988	24 095
Cotisation nationale	534 180	517 888	524 196
Assurances	15 000	13 788	14 342
Assistance régionale	20 000	19 960	21 189
Informatique (Note 5)	19 000	23 277	31 366
Formation	3 500	5 412	1 032
Mauvaises créances (recouvrées)	-	(20 236)	(9 627)
	1 651 883	1 623 358	1 757 563
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges de l'exercice	(93 341) \$	92 458 \$	182 \$

Fédération de Natation du Québec
État consolidé des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2016

2015

	Investis en immobilisations	Affectés aux athlètes	Affectés à l'activité FINA 2014	Non affectés	Total	Total
Actifs nets , au début de l'exercice, avant redressement (Note 2)	8 292 \$	150 000 \$	4 682 \$	466 456 \$	629 430 \$	591 997 \$
Redressement d'exercices antérieurs	-	-	-	(572 916)	(572 916)	(535 665)
Actifs nets , au début de l'exercice, après redressement	8 292	150 000	4 682	(106 460)	56 514	56 332
Investissement en immobilisations	11 364	-	-	(11 364)	-	-
Désaffectation des actifs nets affectés à l'activité FINA 2014 (Note 10)	-	-	(4 682)	4 682	-	-
Excédent des (charges sur les produits) produits sur les charges de l'exercice	(4 397)	-	-	96 855	92 458	182
Actifs nets , à la fin de l'exercice	15 259 \$	150 000 \$	- \$	(16 287) \$	148 972 \$	56 514 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Fédération de Natation du Québec État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2016	2015
		(Retraité - Note 2)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds provenant du gouvernement provincial	332 510 \$	529 003 \$
Rentrées de fonds provenant de divers rapporteurs	1 326 829	1 294 478
Revenus de placements reçus et utilisés à des fins de fonctionnement	110	1 129
Sorties de fonds - salaires et charges sociales	(466 517)	(467 403)
Sorties de fonds - fournitures et services	(1 299 970)	(1 328 991)
	(107 038)	28 216
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(11 364)	(6 766)
Retrait (placement) de dépôts à terme	450 000	(50 000)
	438 636	(56 766)
Augmentation (diminution) de l'encaisse au cours de l'exercice	331 598	(28 550)
Encaisse, au début de l'exercice	102 975	131 525
Encaisse, à la fin de l'exercice	434 573 \$	102 975 \$

Fédération de Natation du Québec

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2016

1. Nature des activités et principales méthodes comptables

Constitution et nature des activités	<p>La Fédération de Natation du Québec et la Fondation du Nageur Québécois Inc. (ci-après « la Fédération ») ont été constitués en vertu de la Partie III de la <i>Loi sur les compagnies</i> du Québec et est exemptée des impôts sur les bénéfices.</p> <p>La Fédération reçoit des subventions et autres revenus et canalise les efforts des membres afin d'organiser des activités et de promouvoir les meilleurs intérêts de la natation au Québec. Elle reçoit des dons, legs et autres contributions afin d'aider les jeunes à atteindre un niveau d'excellence dans la pratique de la natation au Québec.</p>
Règles comptables	<p>Les états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.</p>
Base de consolidation	<p>Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Fédération de Natation du Québec et de l'organisme qu'elle contrôle soit la Fondation du Nageur Québécois Inc. Toutes les opérations et tous les soldes importants intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.</p>
Constatation des produits	<p>La Fédération a appliqué la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.</p> <p>Les revenus de placements affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.</p> <p>Les revenus d'inscriptions sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que le prix est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.</p>

Fédération de Natation du Québec

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2016

Les autres produits sont enregistrés lors de leur encaissement ou lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Immobilisations

Les immobilisations acquises avant le 1^{er} avril 1996 ont été chargées aux opérations de l'année au cours de laquelle elles ont été acquises. Les immobilisations acquises après le 31 mars 1996 sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode suivante :

Mobilier et équipement	Linéaire 3 ans
Équipement informatique	Dégressif 20 %

Services rendus par les bénévoles

La Fédération a pour politique d'omettre la valeur des services rendus sans rétribution par les bénévoles en raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers consolidés.

Impôts sur les bénéfices

La Fédération n'est pas assujettie à l'impôt sur les revenus fédéral et provincial puisqu'elle est un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Instrument financiers

Évaluation

La Fédération évalue initialement ses actifs et passifs financiers à leur juste valeur. À moins d'indication contraire, la valeur comptable de ces instruments financiers se rapproche de leur juste valeur.

La Fédération évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indicateurs possibles de dépréciation. Le montant de la réduction de valeur est constaté aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise de valeur est constatée aux résultats.

Fédération de Natation du Québec

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2016

Coûts de transaction

La Fédération constate ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à la réalisation ou à la prise en charge.

2. Redressement de l'exercice antérieur

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2016, la Fédération a déterminé que pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 et précédemment, certaines transactions relatives à ses produits et charges n'étaient pas comptabilisés correctement selon les différents critères de comptabilisation des revenus et des dépenses. Conséquemment, la Fédération a effectué un ajustement rétrospectif et l'impact de cet ajustement est le suivant :

	Présentation antérieure	Redressement	Retraité
Bilan consolidé			
Débiteurs	100 218 \$	27 000 \$	127 218 \$
Créditeurs et charges à payer	43 087	278 306	321 393
Revenus reportés	-	321 610	321 610
Actifs nets non affecté	466 456	(572 916)	(106 460)
État consolidé des résultats			
Produits, Subventions programmes spéciaux	125 713	27 000	152 713
Produits, Inscription nageurs et clubs	875 204	(36 991)	838 213
Charges, Soutien au développement de l'excellence	576 929	27 000	603 929
Charges, cotisation nationale	523 936	260	524 196
Excédent produits sur les charges (charges sur les produits) de l'exercice	37 433	(37 251)	182
État consolidé des actifs nets			
Actifs nets, au début de l'exercice	591 997	(535 665)	56 332
Actifs nets, à la fin de l'exercice	629 430	(572 916)	56 514

Fédération de Natation du Québec

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2016

3. Dépôts à terme

Les dépôts à terme détenus par la Fédération au 31 mars 2015 portaient intérêt au taux de 1,15 % et venaient à échéance entre octobre 2015 et décembre 2015.

4. Débiteurs

	2016	2015
		(Retraité - Note 2)
Comptes clients	195 863 \$	135 542 \$
Subventions à recevoir	172 563	27 000
Avance à un membre, 2,5 %, sans modalité de repaiement	50 000	50 000
Provision pour créances douteuses	(52 107)	(85 324)
	366 319 \$	127 218 \$

5. Immobilisations

	2016		2015
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
			Valeur nette
Mobilier et équipements	3 917 \$	392 \$	3 525 \$
Équipement informatique	28 246	16 512	8 292
	32 163 \$	16 904 \$	15 259 \$

L'amortissement de l'exercice est de 4 397 \$ (2015 - 2 455 \$) et est imputé aux résultats, au poste informatique.

Fédération de Natation du Québec

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2016

6. Crédoiteurs et charges à payer

	2016	2015
		(Retraité - Note 2)
Créditeurs et charges à payer	273 693 \$	297 590 \$
Frais courus	40 287	23 803
	313 980 \$	321 393 \$

7. Autres produits (charges)

	2016	2016	2015
	Budget	Réel	Réel
	(Non audité)		
Compétitions	180 500 \$	192 138 \$	201 818 \$
Formation des entraîneurs	(3 500)	17 849	(2 462)
Mérites	(7 000)	(7 000)	(5 579)
Vente d'équipement	-	(1 117)	(1 791)
Commandites et autres	2 000	803	22 143
Activité FINA 2014	-	-	15 680
Autres	1 000	110	-
	173 000 \$	202 783 \$	229 809 \$

Les produits et charges bruts de compétitions totalisent 203 195 \$ et 11 057 \$ (2015 - 211 866 \$ et 10 048 \$).

Fédération de Natation du Québec

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2016

8. Soutien au développement de l'excellence

	2016	2016	2015
	Budget (Non audité)	Réal	(Retraité - Note 2) Réal
Programme de compétition Équipe du Québec			
Championnat canadien			
Été	15 000 \$	15 000 \$	14 917 \$
Hiver	15 000	15 000	12 061
Boni haut niveau	16 000	8 150	12 545
Équipe du Québec			
Jeunesse	15 000	20 196	15 270
Junior	113 000	62 350	126 113
Senior	35 000	25 163	46 940
Centre national - Montréal	25 000	25 000	25 000
Support aux athlètes sélectionnés sur les équipes canadiennes	15 000	12 000	16 500
Support aux athlètes identifiés du Programme intensif d'entraînement de Natation Canada	15 000	15 390	16 518
Programme de soutien à un réseau de compétition			
Coupe du Québec	-	3 000	4 000
Natation universitaire	12 000	12 000	5 000
Programmes spéciaux	4 000	86 004	139 766
Autres championnats	10 000	17 708	21 316
Paranatation			
Compétition Défi sportif	1 250	1 521	466
Équipe Québec Relève	4 000	4 000	3 996
Stage de perfectionnement			
Provincial	7 750	6 796	6 022
Canadien	5 000	5 000	5 000
Championnat CAN-AM	2 500	5 000	2 250
Classification et support	7 500	7 500	-
Engagement des entraîneurs	10 000	10 000	10 000
Formation			
Classificateurs nationaux	750	400	750
Officiels internationaux	-	-	1 000
Perfectionnement des entraîneurs			
Groupe d'intervention	-	16 370	17 191
Colloque A.E.N.Q.	3 000	3 000	1 739
Perfectionnement des officiels			
Stages nationaux	14 500	12 430	14 569
Programme de service de support			
Clubs d'excellence	75 000	75 000	75 000
Bourses et soutien aux athlètes			
	4 000	2 400	-
Natation en eau libre			
	5 000	8 762	5 000
Assistance spécialisée			
	5 000	2 400	5 000
	435 250 \$	477 540 \$	603 929 \$

Fédération de Natation du Québec

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2016

9. Sommes assujetties à des restrictions

La Fédération reçoit une subvention d'exploitation du ministère de L'Éducation, Sports et Loisirs. À ce titre, elle s'engage à respecter les normes administratives et budgétaires inhérentes au soutien financier des organismes provinciaux de sport.

De plus, dans le cadre du Programme de soutien au développement de l'excellence, elle reçoit une subvention qui doit être appliquée à la réalisation de programmes précis.

10. Affectations grevant l'actif net

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2016, le conseil d'administration de la Fédération de Natation du Québec a levé la clause d'affectation à l'activité FINA 2014 des actifs nets affectés d'un montant de 4 682 \$. La Fédération de Natation du Québec peut désormais utiliser ces montants à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2015, le conseil d'administration de la Fondation du Nageur Québécois Inc. a levé la clause d'affectation aux athlètes des actifs nets affectés d'un montant de 100 000 \$. La Fédération de Natation du Québec peut désormais utiliser ces montants à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2015, le conseil d'administration de la Fédération de Natation du Québec a affecté les actifs nets non affectés de 104 000 \$ pour les athlètes. Cette affectation vise le remplacement de la levée des actifs nets investis pour les athlètes de la Fondation du Nageur Québécois Inc. indiqué au paragraphe précédent. La Fédération de Natation du Québec ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable de leur conseil d'administration.

11. Engagements

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2016, la fédération a conclu une entente de service de 26 mois débutant en mars 2016 avec un fournisseur relativement à l'accès à un site web transactionnel permettant l'inscription annuel de ses membres. Selon l'entente signée, la Fédération s'engage à verser au fournisseur des frais de services d'un montant égal à 0,65 % des revenus transigés sur la plateforme.

Fédération de Natation du Québec

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

31 mars 2016

12. Instruments financiers

Gestion des risques

L'organisme est exposé à des risques de crédit et des risques de liquidité liés à ses actifs et passifs financiers. En général, la direction de l'organisme a la responsabilité d'établir et de faire approuver les politiques de l'organisme en matière de gestion des risques. La direction réalise sur une base continue des évaluations de risque afin de s'assurer que tous les risques importants inhérents à l'organisme et son exploitation ont été examinés et évalués de manière à tenir compte des conditions du marché et des activités d'exploitation de l'organisme. Il n'y a eu aucune modification importante dans les politiques de l'organisme en matière de gestion des risques au cours de l'exercice.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse subir à la société une perte financière en manquant à l'une de ses obligations. L'organisme est exposée à un risque de crédit sur son encaisse et ses débiteurs. En règle générale, son exposition se limite à la valeur comptable portée au bilan. L'organisme minimise les risques de crédit liés à son encaisse par le biais de dépôts faits uniquement auprès d'une institution financière de bonne réputation. Les débiteurs proviennent de membres, de divers rapporteurs et du gouvernement provincial.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque par lequel l'organisme risque de ne pas disposer de fonds suffisants pour rencontrer ses obligations financières. À l'heure actuelle, la société règle toutes ses obligations financières par le biais de son encaisse. L'organisme est exposée au risque de liquidité sur ses créditeurs. L'organisme gère le risque par un suivi régulier de ses flux de trésorerie.

13. Éventualités

Le 29 avril 2015, la Fédération a reçu une mise en demeure réclamant un montant de 150 000 \$ pour bris de contrat de la part d'un fournisseur d'un club de natation affilié à la Fédération, mais aucune procédure n'a encore été intentée. Selon la Fédération, il est impossible de prévoir l'issue de ce litige et conséquemment, aucune provision n'a été comptabilisée au 31 mars 2016.

Également, le 22 mai 2015, un nageur a envoyé une mise en demeure conjointement à la Fédération, un entraîneur affilié à la Fédération, un club de natation et Natation Canada réclamant un montant total de 295 000 \$ pour dommages subis, mais aucune procédure n'a encore été intentée. Selon la Fédération, il est impossible de prévoir l'issue de ce litige et, conséquemment, aucune provision n'a été comptabilisée au 31 mars 2016.
